

**PRÉSENTS :** Damar Vincent - Lecourt Virginie - Brégeat Nora - Patrick Fromenteau – Christian JAUGEARD – Charles DAMAR – Roland BLAIGNE – Claude RIFFAUD – Fiona ELLIOTT – Didier DESBORDES

**ABSENT EXCUSÉ :** Gausson Luc - (pouvoir à Damar Charles)

Secrétaire de séance : Lecourt Virginie (et Bregeat Nora pour la fin de séance)

---

Monsieur le Maire demande une minute de silence en hommage à M. Delage Henri, ancien maire de la commune.

**1 - APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 29 MARS 2021 :**

**POUR** à l'unanimité

**2 - MONSIEUR LE MAIRE PROPOSE D'AJOUTER UN POINT À L'ORDRE DU JOUR :**

L'intégration de M. BLAIGNE Roland, au sein de la commission voirie.

**POUR** à l'unanimité

-

**3 - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Il est proposé que les montants restent inchangés :

- ACCA : 500 euros
- Club des Bruyères : 500 euros
- Comité des Fêtes : 500 euros
- Amicale Laïque : 500 euros
- ABBSLJC : 300 euros
- Société de Pêche : 100 euros
- FNATH : 50 euros
- GVA : 50 euros

Monsieur Desbordes demande des précisions sur des frais divers notés dans le bilan financier du Comité des fêtes (597 euros) : Cette somme a été précisée par courrier par Mme. la Présidente de l'association : il est question du repas annuel des bénévoles le jour l'AG, ainsi que les frais liés aux journées de montage et démontage des décorations de Noël pour la commune.

M. Desbordes explique qu'il trouve inadmissible de dépenser cette somme (qui correspond à la valeur de la subvention communale) pour des repas de bénévoles...etc, et cela alors qu'aucune manifestation n'a eu lieu à cause du Covid.

M. Le maire précise que chaque association est en droit de gérer ses finances comme elle le juge utile pour sa survie. Il insiste sur l'intérêt de maintenir du lien avec les bénévoles, c'est indispensable pour garder la motivation de ces derniers, surtout en cette période vide d'événements, . L'ensemble des autres membres du conseil approuve cet argument.

M. Desbordes trouve que l'association de football est insuffisamment considérée par rapport aux autres associations communales.

10 POUR

1 CONTRE

**4 - COTISATIONS :**

BMAPH : 2,30 euros / habitants / POUR à l'unanimité

REFUGE FOURRIÈRE : 0,63 euros / habitants / POUR à l'unanimité

C.O.S. : 0,8 euros / masse salariale / POUR à l'unanimité

## **5 - CONTRAT FORFAIT PHOTOCOPIEUR :**

Proposition de changement de société : **P2S**

Nouvelle société qui va réaliser un partenariat avec La communauté de commune, proposant ainsi des tarifs plus intéressants : 0,035 euros/ couleur (au lieu de 0,06) et 0,0035 / noir (au lieu de 0,006)

POUR à l'unanimité

## **6 - COMPTE-RENDU VOIRIE ET TRAVAUX:**

\* VOIRIE : parole à Charles Damar

**Travaux du Sygesbem pour 4,5 jours :**

fossés, passages busés... route de Roussac (route de éoliennes)

Fossés, et sorties à recréer... Charrain (route de Roussac)

Fossés : Chemin dit de Roussac

TRAVAUX EN RÉGIE : La clôture au niveau de l'accès de la cour de salle polyvalente vers le champ communal est terminée.

VC 10 : La COLAS effectuera la 3eme tranche entre le 19 juillet et fin octobre 2021 - coût 13 340 euros HT.

M. Desbordes demande des explications concernant une demande de M. Lajarige Pascal concernant la création d'un fossé busé. M. Le maire et le responsable voirie évoquent des discussions qui ont eu lieu oralement avec le demandeur sur les possibilités et modalités pour répondre à la demande (emplacement, fourniture des tuyaux...). Mme Lecourt indique que les autres membres de la commission voirie n'ont pas encore eu connaissance de cette demande. Elle n'a donc pas pu être débattue ni traitée à ce jour, et donc que ce sujet n'a pas lieu d'être évoqué par M. Desbordes lors de la séance du conseil municipal.

## **6- INTÉGRATION NOUVEAU MEMBRE COMMISSION VOIRIE :**

Proposition d'intégrer M. Blaigne Roland à la commission voirie communale.

POUR à l'unanimité

## **6 - INFORMATIONS DIVERSES :**

ECOLE DE MUSIQUE DE BELLAC : M. Le maire informe d'un courrier du maire de Bellac. Ce dernier explique les difficultés financières de l'école de musique et souhaite que les communes participent financièrement. Une réunion est prévu le 12/07

HOPITAL : Une motion est présentée par la Communauté de communes contre la fermeture de 19 lits et proposant également des pistes de développement.

Monsieur le maire demande à monsieur Desbordes de sortir afin d'évoquer l'affaire de bornage de sa parcelle et du chemin communal. M. Desbordes explique qu'il ne sortira que si Mme Lecourt quitte également la réunion, considérant qu'elle est personnellement impliquée. Mme le Maire insiste, mais face au refus de M. Desbordes, M. Le maire demande à ce que Mme Lecourt reste mais qu'elle ne participe ni aux débats ni au vote si il y en a et que Mme Breget soit secrétaire de séance pour ce point. M. Desbordes quitte la salle de réunion.

Monsieur le maire souhaite que la commission «Entretien bâtiments...» ait une réflexion globale sur l'embellissement pour l'aménagement du futur local communal à côté du stade.

Fin de séance à 21h15